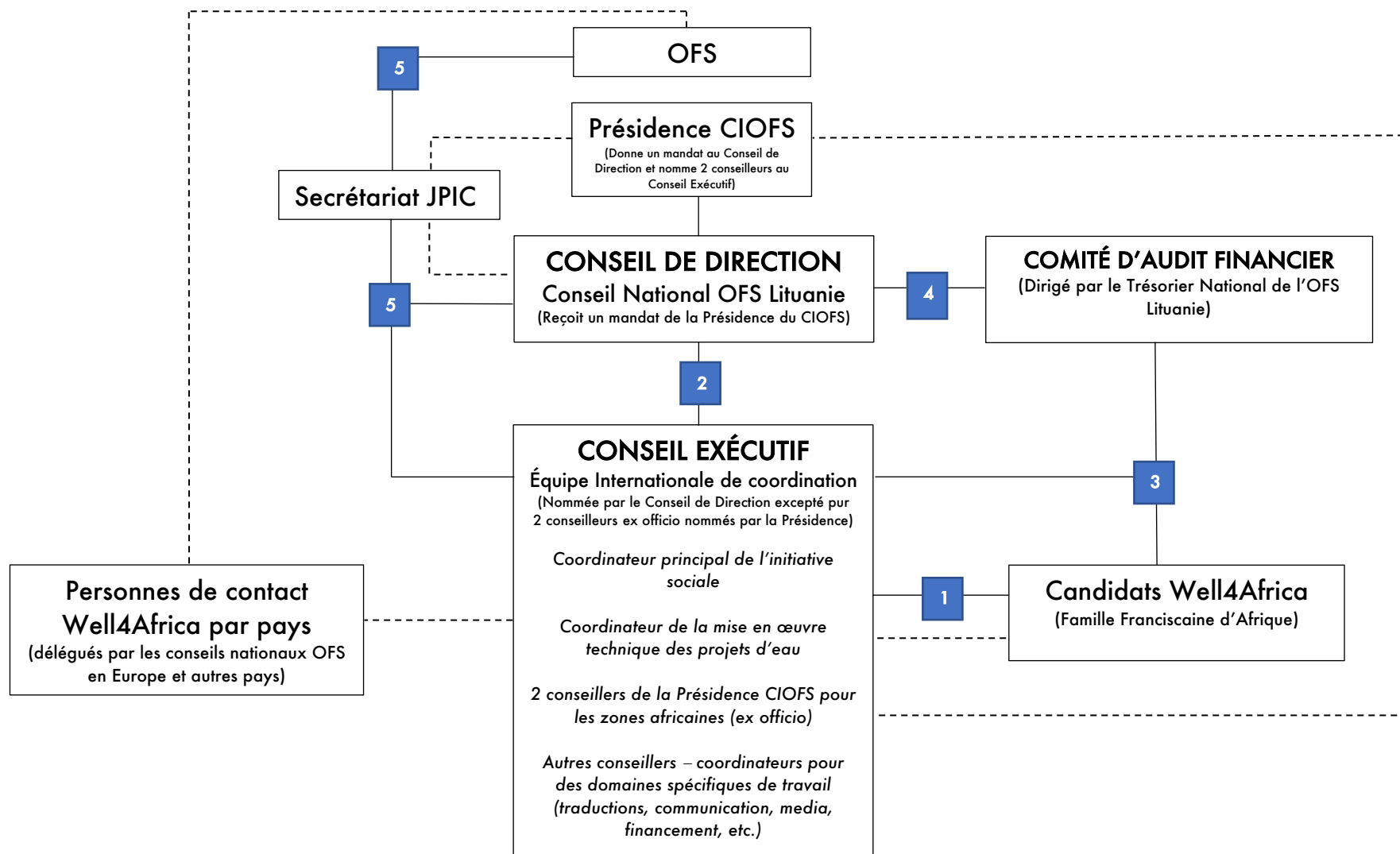


STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE L'INITIATIVE SOCIALE WELL4AFRICA



- 1 – Les candidats à la subvention doivent présenter tous les documents nécessaires pour la candidature du projet et l'évaluation finale par le Conseil Exécutif.
 - 2 – Le Conseil Exécutif présente les projets pour l'eau au Conseil de Direction pour leur décision sur l'accord de la subvention et le rapport final.
 - 3 – Le rapport financier du projet est présenté au Comité d'Audit Financier pour revue.
 - 4 – Le Comité d'Audit Financier présente le rapport au Conseil de Direction.
 - 5 – Le rapport annuel officiel Well4Africa (signé par les présidents des deux Conseils et le Secrétariat JPIC) est adressé à l'ensemble de l'Ordre via le Secrétariat CIOFS.
- [- -] Correspondance administrative durant toutes les phases des projets pour l'eau.

